

**11.2.3.10 Fournitures d'aéroport
Formations des personnels non certifiés qui effectuent sur le
courrier et le matériel des transporteurs aériens, les
approvisionnement de bord et les fournisseurs d'aéroport, des
contrôles de sûreté, autres que l'inspection filtrage**

Public concerné

Personnel chargé de la préparation, de la livraison, de la manipulation et de la protection des approvisionnements de bord et des fournitures destinés aux aéroports.

Personnel chargé de la livraison, de la manipulation et de la protection du courrier et du matériel des transporteurs aériens.

Référence

Chapitre 11.2.3.10 du règlement européen.

Moyens pédagogiques

Plate-forme et supports e-learning multimédia, tests et jeux sérieux de renforcement des acquis pour chaque chapitre.

Durée

3h30

Objectifs pédagogiques

Connaissance des actes d'intervention illégale dé perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles

Connaissance des prescriptions légales applicables

Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté

Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier leur identité

Connaissance des procédures de notification

Aptitude à identifier les articles prohibés Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés

Connaissance des exigences de protection applicable au courrier et au matériel des transporteurs aériens, aux approvisionnements de bord et aux fournitures d'aéroport Connaissance des exigences applicables au transport

Les chapitres de la formation

11.2.3.10 Four - Introduction : Le thème de la formation, les fournitures d'aéroport introduction, les objectifs pédagogiques.

11.2.3.10 Four – Chapitre 1 : Connaissance des actes d'intervention illicites Différence entre sûreté et sécurité, Les modes opératoires, le transport aérien civil cible du terrorise, les actes d'intervention illicites

11.2.3.10 Four - Chapitre 2 : Objectif de la sûreté. Objectif et organisation de la sûreté, Vecteurs d'introduction et mesures préventives associées.

11.2.3.10 Four - Chapitre 3 : Exigences réglementaires. Institutions et textes associés, les fournitures d'aéroport, acteurs du fret, obligations et responsabilités, rôle de l'agent.

11.2.3.10 Four - Chapitre 4 : Articles prohibés Rappel sur les articles prohibés, moyens de dissimulation, engins explosifs et incendiaires.

11.2.3.10 Four - Chapitre 5 à 8.

5 - Réaction en cas d'articles prohibés : gestes et réflexes.

6 - Procédures de notification : Identifier une situation anormale.

7 - Protection des fournitures d'aéroport : en PCZAR, hors PCZSAR.

8 - Exigences relatives au transport : Fournitures d'aéroport sécurisées.

Validation

Test final en deux tentatives. Délivrance d'une attestation de réussite sur validation du test final.

Pré-requis Néant

<http://winduck.com>

N°Approbation DSAC Sud-Est

FR/TR/2014/09-027

V1 22/06/2014